

n° département

commune

lieu-dit

adresse

GUINGAMP

SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

matricule

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

GENERALITES

Coordonnées Lambert : 1 x 0 = 195,95 yN = 094, 90
 XE = 202,90 yS = 091,60

Cadastre année : section : parcelle :
 année : section : parcelle :

Propriété :

Destination actuelle :

Protection :

État de conservation :

Établi en 1981-82-83 par Douard- Ducouret - Dufief - Le Louarn - Toscer

Revu en par

LISTE DES ŒUVRES SELECTIONNEES

- D.C. MAISONS-FERMES -
 VILLAGE

EGLISE PAROISSIALE

- Statue de la Vierge à l'Enfant n° 1
- Statue de la Vierge à l'Enfant n° 2
- Statuette de sainte Barbe
- Statue de saint Corentin
- Statue de saint Guillaume
- Statue de saint Yves
- Tableau
- Tronc d'offrandes

liste complémentaire mobilier

- . statues sulpiciennes
- . tableau
- . ensemble de 13 verrières

- Calice et patène n° 1
- Calice n° 2
- Calice n° 3
- Ciboire
- Encensoir
- Ostensor n° 1
- Ostensor n° 2
- Vase à fleurs

liste complémentaire orfèvrerie

- . chandeliers (six)
- . chandeliers (trois)
- . ciboire
- . croix de procession
- . encensoir

LISTE DES OEUVRES SELECTIONNEES (suite et fin)

VILLAGE	Fontaine de dévotion . Statue d'un Evêque (vestige)
CRENIEL	Ferme
GALBOUAN D'EN-BAS	Croix monumentale
LESCANIC	Manoir (vestiges)
LOGO (Le)	Chapelle Notre-Dame . Statue de la Vierge à l'Enfant . Statue de la Vierge . Statue de saint Nicolas . Statue de saint dit saint Philippe
VILLENEUVE (La)	Manoir
COLDARY (près de)	Croix de chemin
COLDARY (près de)	Allée couverte
COLDARY (près de)	Menhir
CRENONEN (près de)	Croix de chemin

- 1) Il existait au hameau de l'Etang-Neuf, au bout de la chaussée du moulin (A.D. 22 H. Art. 3), une chapelle dédiée à Sainte Barbe dont le sieur abbé de Coetmaloen était le patron fondateur (A.D. 22 H. Art. 2). Comme celle du Logo, elle avait été construite pour la desserte des frères convers qui travaillaient la terre (A.D. 22, Série H, art. 21). Elle était déjà ruinée en 1571 (A.D. 22, H. Art.3). En 1669, elle est "rétablie et réparée" (A.D. 22 H.Art. 2). De 1673 à 1691, on exerce la juridiction de Coetmaloen dans la chapelle "attendu qu'il n'y a d'auditoire pour l'exercice d'icelle" (A.D. 22, H. Art. 3).
En dommagée en 1735, on reconstruit "l'aiguillon du pignon" en 1754. (A.D. 22, H. Art. 33 et 31).
On y fait des réparations jusqu'en 1786.

- 2) La chapelle Saint-Bernard "par corruption Saint-Jarnan" (A.D. 22 H. art. 21) dépendait également de l'abbé de Coetmaloen qui y était supérieur et fondateur (A.D. 22 H. Art. 2). Elle était déjà ruinée en 1571 et était "près de la Chapelle Sainte-Barbe" (A.D. 22 H. Art. 3)

[COUFFON situe la chapelle Saint-Bernard au lieu-dit Sainte-Marie]

Endommagée aussi par l'ouragan de 1735, on refait la porte en 1754 (A.D. 22 H. Art. 33 et 31).